

N^o. 14.
Olivier Lacoste
et
M^{lle} Rose Lima Girard.

Le vingt-neuf Mai, Mil-huit cent soixante cinq, après la publication d'un
seul ban de mariage faite au prône de nos Messes paroissiales entre Olivier La-
coste, domicilié à St. Hubert, fils majeur de Pierre Lacoste et d'Éuphrasine Brais-
de la paroisse de St. Césaire d'une part, et Marie Rose de Lima Girard,
fille majeure d'Antoine Girard et de Julie Aubertin, de cette paroisse
d'autre part, ne s'étant découvert aucun autre empêchement, les parties
ayant obtenu dispense du troisième au quatrième degré de consanguinité, et celle
de deux bans de M^{gr} de Trudon, Vicaire Général, et semblable publication ayant été faite
à St. Hubert, nous Prêtre, soussigné, Vicaire de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement
de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Pierre Lacoste et d'Antoine Girard
qui n'ont osé signer et de plusieurs autres qui, ainsi que les époux, ont osé signer.

O. Lacoste P. L. Girard J. Labouvier
M. Aubertin P. L. Girard M. Aubertin
P. Aubertin J. A. Peladeau. P^{re}.